

Résidences d'artistes

Lycées agricoles

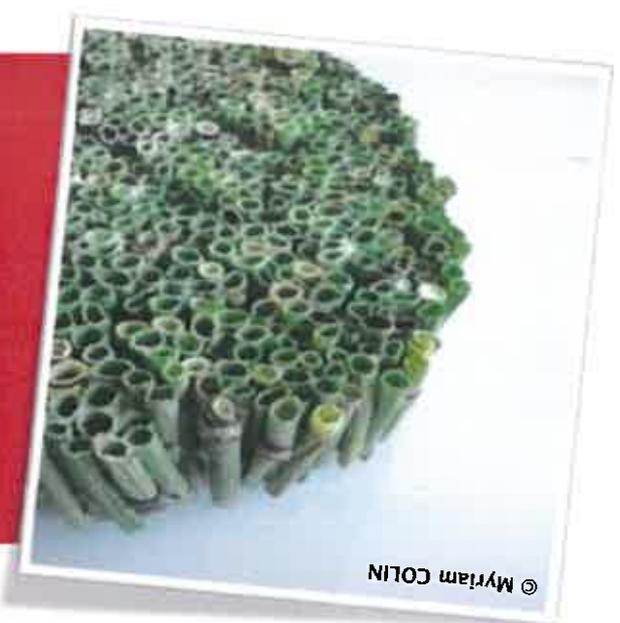
2016-2017



Enseignement agricole de la région Centre-Val de Loire

- Présentation générale P 2-3
- Conditions de sélection P 4-6
- Fiches établissements (Présentation et note d'intention) P 7-12





Depuis 11 ans l'enseignement agricole en région Centre-Val de Loire accueille au sein de ses établissements 2 résidences

Contexte

Les lycées agricoles dépendent du Ministère en charge de l'agriculture. Ils sont généralement situés en zone rurale ou périurbaine. Pour la plupart, ce sont des établissements de petite taille (200 à 500 élèves) qui disposent tous d'un internat.

Les formations vont de la 4^{ème} de l'enseignement agricole au BTS. Chaque lycée est spécialisé dans un ou plusieurs domaines : productions agricoles (céréales, horticulture, viticulture, élevage) environnement, paysage, forêt, agro-alimentaire et laboratoire, service, conseil-vente.

Depuis 11 ans les établissements de la région Centre-Val de Loire accueillent chaque année 2 résidences d'artiste. Chaque établissement définit un thème et le soumet à l'artiste. La résidence court sur 3 mois consécutifs.

Les partenaires

- ✓ DRAC Centre-Val de Loire
- ✓ Conseil Régional du Centre-Val de Loire
- ✓ DRAAF Centre-Val de Loire

Les conditions d'accueil

L'artiste est accueilli dans l'établissement. Le lycée prend en charge l'hébergement et les repas sur site.

Un atelier est mis à disposition de l'artiste le temps de la résidence. L'artiste sera accompagné tout au long de son séjour par un référent, l'enseignant d'éducation socio-culturelle* qui sert d'interface entre l'administration de l'établissement et l'artiste.

Démarches pédagogiques

L'artiste mène un travail de **création** et de **médiation** avec les élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et le personnel. Cependant, il n'a pas vocation à animer directement des ateliers de pratiques artistiques avec les apprenants mais doit y être associé. **Il est néanmoins primordial de penser comment le lien peut se construire et de prendre en compte le type de public qu'il va rencontrer au sein de l'établissement d'accueil.**

* L'éducation socioculturelle (ESC) : spécificité de l'enseignement agricole. L'enseignant d'ESC dispense des cours qui touchent au domaine de la communication et de la médiation artistique. Son temps est partagé entre des heures de cours et un temps d'animation

Côté pratique ...

Les conditions financières

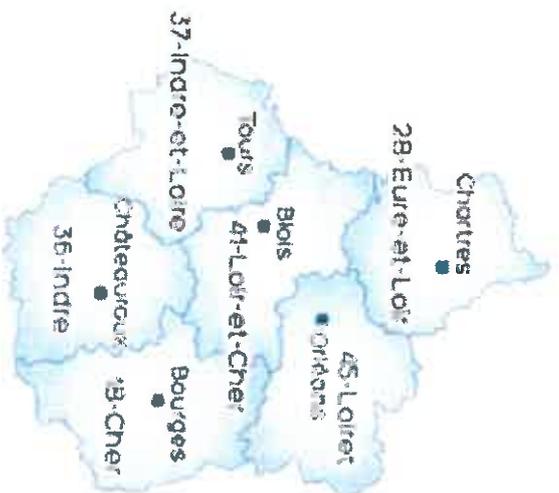
Pour chacun des lycées :

Rémunération artiste **3000 €**

Frais de production
de diffusion 4000 €

de déplacement

Frais d'hébergement
de restauration
et annexes 3000 €



Les lycées partenaires

- ✓ Lycée professionnel agricole d'Amboise (37)
- ✓ Lycée professionnel agricole de Chombroy-les-Tours (37)

L'artiste reçoit la somme de 3000 € en 3 versements mensuels de 1000 €.

La somme de 4000 € servira à financer les matériaux pour la production de l'œuvre, la diffusion /communication autour du projet. Les frais de déplacement sont gérés par l'établissement d'accueil. Ce dernier prend en charge l'hébergement, la restauration (sur site) et certains frais annexes (tél, courrier...)



Côté dossier et sélection ...

L'artiste est accueilli dans le lycée pour développer un projet dans le prolongement de son travail artistique. L'artiste doit construire un projet de son choix en tenant compte du thème et du temps de la résidence. Tout type d'expression artistique relevant des arts plastiques est accepté.

Lors de son séjour, l'artiste devra, prioritairement, développer, approfondir son processus de création. Cependant il **devra initier** et conduire avec l'aide du référent, **une démarche de sensibilisation en direction des usagers de l'établissement** en particulier les lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis et définir, dans le contrat qu'il signera avec l'établissement, le cadre temporel et spatial de ses actions.

En accord avec le référent, il décidera de la concrétisation de son rendu de fin de résidence sous toutes les formes possibles pour **présenter le travail réalisé au cours** de la résidence (vernissage, projection...).

Les établissements :

Les établissements d'enseignement agricole qui accueilleront une résidence présenteront à l'artiste les éléments d'information générale sur leur site et les formations proposées. L'attention est attirée sur le fait que les établissements d'accueil sont des établissements de formation et non des structures culturelles. Cependant, un partenariat peut être mis en place avec une structure culturelle du territoire (Centre d'Art, Musée d'Art, Ecole des Beaux Arts,...).

L'organisation de la résidence :

Durée et présence

- ✓ La durée de la résidence est de trois mois. Elle se déroule pendant les périodes scolaires.
- ✓ L'artiste se doit d'être présent lors de la résidence.

Contactualisation

- ✓ L'artiste reçoit une bourse de 3000 € pour les 3 mois. La somme de 1000 € lui sera versée mensuellement.
- ✓ Chaque résidence donnera lieu à un contrat entre l'artiste et l'établissement indiquant les engagements des contractants.

Côté dossier et sélection ...la suite

Vie quotidienne

- ✓ L'artiste est **hébergé** par le lycée. Il dispose d'une entrée autonome qui lui permet d'être complètement indépendant.
- ✓ Il est **nourri** gratuitement pendant les périodes scolaires dans le respect du règlement et des heures d'ouverture du restaurant scolaire.
- ✓ Il dispose d'un **espace de création**. En dehors du cadre des actions culturelles programmées conjointement avec le référent, il est libre d'accueillir les lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires ou personnels dans cet atelier.
- ✓ Il n'est pas tenu par des **horaires** de travail, mais doit respecter, lors de son activité dans le lycée, les règles de l'établissement qui assurent le bon fonctionnement de la vie de tous.
- ✓ L'artiste dispose gratuitement d'un **atelier** et d'une **chambre** comprenant les équipements nécessaires à sa toilette et la préparation de mets simples. Pour chacun des établissements la configuration est différente (voir fiches descriptives des établissements ci-jointes)
L'atelier est à la disposition de l'artiste durant toute la période de la résidence. L'artiste pourra apporter tout matériel nécessaire à l'exercice de son travail sous réserve de compatibilité avec les consignes de sécurité de l'établissement scolaire.

Production et diffusion artistique

- ✓ Pour conduire à bien le projet qu'il a choisi de réaliser, l'artiste dispose d'un budget de 4000 € pour la production et la communication, qu'il gère avec son référent et en accord avec le chef d'établissement.
- ✓ Toute œuvre réalisée dans le cadre de la résidence est la propriété de l'artiste. Il pourra néanmoins, dans un cadre temporel et spatial précis, céder à l'établissement ses droits patrimoniaux de la propriété artistique et littéraire pour un usage non commercial de son œuvre.

Côté dossier et sélection ...et fin

Le dossier de candidature

Le dossier comprend :

- ✓ Une **lettre de motivation** détaillant les raisons de l'intérêt de l'artiste pour cette résidence et son contexte, explicitant le projet que l'artiste souhaiterait réaliser pendant ces 3 mois sur place.
- ✓ Un **curriculum vitae** de l'artiste
- ✓ Un **dossier visuel** présentant de façon détaillée le parcours artistique de l'artiste depuis ses premiers pas dans le domaine de la création contemporaine :
 - dossier papier relié
 - dossier numérique pour tous les travaux photographiques et vidéo graphiques (extrait de 3 mm par film maximum)
 - catalogues, textes critiques sont les bienvenus
 - Une courte note sur les intentions de l'artiste concernant le volet médiation et accompagnement des pratiques de la résidence, accompagnée d'un bref descriptif de son expérience dans ce domaine
- ✓ L'ensemble de ces pièces **devra également être fournies sur une clé USB**
- ✓ **Une seule candidature** sera acceptée par résidence

Le dossier complet doit parvenir à l'adresse suivante, en **2 exemplaires avant le lundi 7 mars 2016**
(Cachet de la poste faisant foi)

Madame Claire COULANGES - FAURE

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la forêt

DRAAF-SRFD Centre- Val de Loire

Cité administrative Coligny

131 rue du Faubourg Bannier

45042 ORLEANS CEDEX 1

Tél : 02.38.77.40.30 – Fax : 02.38.77.40.59

Mèl : claire.coulanges@educagri.fr



Les formations dispensées

L'établissement offre des formations dans le secteur de la viticulture et du domaine du cheval.

- 3^{ème} enseignement agricole
- Bac pro vigne et vin
- Bac pro hippique

Il dispense également des formations pour adultes.

À propos de ...

Le lycée est situé sur les hauteurs d'Amboise, au cœur du val de Loire, à proximité de la Pagode de Chanteloup. Il se trouve à la lisière de forêt. Il est construit au milieu des vignes de son domaine viti-vinicole, le domaine de la Gabillière AOC Amboise.

Il dispose d'un espace de restauration et d'hébergement. D'un foyer et d'une salle

associative dédiée aux activités culturelles des élèves. Par ailleurs l'établissement possède un parc informatique.

L'artiste pourra bénéficier des équipements et des installations de l'établissement, sous réserve du respect des consignes et règles de fonctionnement.

À disposition ...

- ✓ 1 station PC dédié à la vidéo et au son
- ✓ Scanner
- ✓ Appareil photos numérique Reflex Olympus
- ✓ 1 caméra numérique Panasonic AG DVC 200
- ✓ Accès à la salle multimédia (15 postes)

Conditions d'accès

Lycée Professionnel viticole
46 avenue Emile GOUMIN – BP 239
37402 Amboise Cedex

Tél. : 02.47.23.35.50
Fax : 02.47.23.35.64

lpv.amboise@educagri.fr
www.epl-amboisechambroy.fr





**Lycée
professionnel
agricole**
De la vigne, du vin et
du cheval

D'AMBOISE



L'artiste pourra disposer d'un petit studio de 20 m2 dans l'établissement avec une entrée autonome. Le studio est équipé d'une cuisine et d'un bloc sanitaire.

Il disposera également d'un atelier de travail.

Les partenariats locaux possibles

- ✓ ESBAT de Tours
- ✓ Centre de Création Contemporaine "CCC" de Tours

Enseignant d'ESC référent

Sylvestre GREMY

Sylvestre.gremy@educagri.fr

06.88.78.25.37

Thème et période de la résidence

" Dedans/Dehors"

Janvier à mars 2017

Note d'intention – Lycée professionnel agricole d'AMBOISE

Thème : Dedans, Dehors

Un établissement scolaire est une entité physique, concrète et délimitée. Mais c'est aussi un lieu de flux, de mouvement, de migration pendulaire au gré des sonneries de fin de cours, de fin de journée, de fin d'année. Un lycée se remplit et se vide continuellement. Dedans un lieu où l'on prépare aussi un futur dehors : professionnel, citoyen, affectif.

Qu'y a-t-il dedans quand tout le monde est dehors et dehors qu'y a-t-il quand tout le monde est dedans ?

Et dans les têtes ? L'esprit est ailleurs, dehors ?

Spatialité et temporalité semblent être les corollaires de cette thématique proposée :

« Dedans / Dehors »



**Lycée
professionnel
agricole**
De la nature et des
services

**De CHAMBRAY -
Lès-TOURS**



La résidence

Selon la disponibilité, l'artiste pourra disposer d'un studio et d'un atelier. Il pourra bénéficier des équipements et des installations de l'établissement, sous réserve du respect des consignes et des règles de fonctionnement.

Les partenariats Locaux possibles

- ✓ Centre de Création Contemporaine (CCC) à Tours
- ✓ ESBAT de Tours
- ✓ Autre en fonction du thème

Thème et période de la résidence

" Enchantement"

De octobre à décembre 2016

Enseignant d'ESC référent

Simon DELORME

Simon.delorme@educagri.fr

06.64.97.97.88

Note d'intention – Lycée professionnel agricole de Chambray-lès-Tours

Thème : Enchantement

La maîtrise en toute chose, des applications pour chaque action, des moyens de communication omniscients... Notre quotidien semble régi, ordonné, programmé au service d'une efficacité célébrée pour toute chose.

Nos étudiants n'échappent pas à la règle, confrontés à un monde toujours plus exigeant, complexe et parfois effroyable... Sans évidemment céder à un pessimisme facile et que l'école combat avec ses valeurs, existe-il une place dans un établissement scolaire pour l'enchantement ?

Cet enchantement accepté dans le sens d'un « Sentiment de satisfaction, de joie, d'une qualité exceptionnelle, qui saisit l'être et le transporte. ». Un enchantement qui transcende la réalité et nous rappelle à la beauté du monde. C'est la problématique proposée pour la résidence d'artiste 2016/2017 pour le Lycée professionnel agricole de Chambray-Lès-Tours.



Christophère Garnier

Réseau d'actions culturelles de l'enseignement

Centr'Acteur



